

Fonds social européen (FSE)

Emploi et inclusion en métropole

Période de programmation 2014-2020

Qu'est-ce que le FSE ?

Le FSE est le principal levier financier de l'Union Européenne pour la promotion de l'emploi.

Le FSE est géré selon des programmes cycliques de 7 ans, la programmation actuelle couvrant la période 2014-2020. L'objectif premier du FSE est de soutenir la création d'emplois de meilleure qualité dans l'UE et d'améliorer les perspectives professionnelles des citoyens (jeunes, demandeurs d'emploi, inactifs, handicapés, salariés étudiants etc.), prioritairement en direction des groupes les moins qualifiés et les plus exposés au chômage et à l'exclusion.

Le FSE n'est pas une agence pour l'emploi, il n'accorde pas d'aide ou d'offres d'emploi directement aux personnes individuelles mais finance des projets dans les pays de l'UE au plan local, régional et national.

Intention

Régate a créé un service dédié à l'action envers ces publics : le service Tremplin. Ce service innove en proposant au Département d'accueillir un grand nombre d'entrepreneurs bénéficiaires des minimas sociaux, et de leur offrir un suivi et accompagnement vers une autonomie financière, afin de concrétiser un avenir viable et attrayant basé sur leurs propres équilibres de vie.

Objectif

Remobiliser le plus grand nombre de personnes sur les aspects personnels et professionnels et les rendre acteurs de leur avenir.

Finalités du projet

Accompagner les entrepreneurs vers une autonomie financière et la sécurisation de leur situation professionnelle par la levée des freins au développement de l'activité ou la réorientation de leur projet professionnel dans le cadre du droit commun.

Objectifs de l'action :

- Offrir un accueil et un diagnostic socio professionnel à tout public bénéficiaire de minima sociaux.
- Garantir un accueil, une information sur le dispositif et un diagnostic socio professionnel à l'ensemble des participants orientés par le service Insertion du département permettant de mieux identifier les freins à l'insertion professionnelle et les leviers de lutte contre la pauvreté.
- Accompagner tous les entrepreneurs à faire progresser leur activité et tendre à une autonomie financière.
- Inciter tous les bénéficiaires de minima sociaux à s'engager dans un parcours renforcé sur la pluriactivité. et /ou selon le cas, sur les compétences entrepreneuriales.